

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : EN (En danger)

R-A : VU (Vulnérable)

France : NT (Quasi menacée)

Directives
européennes

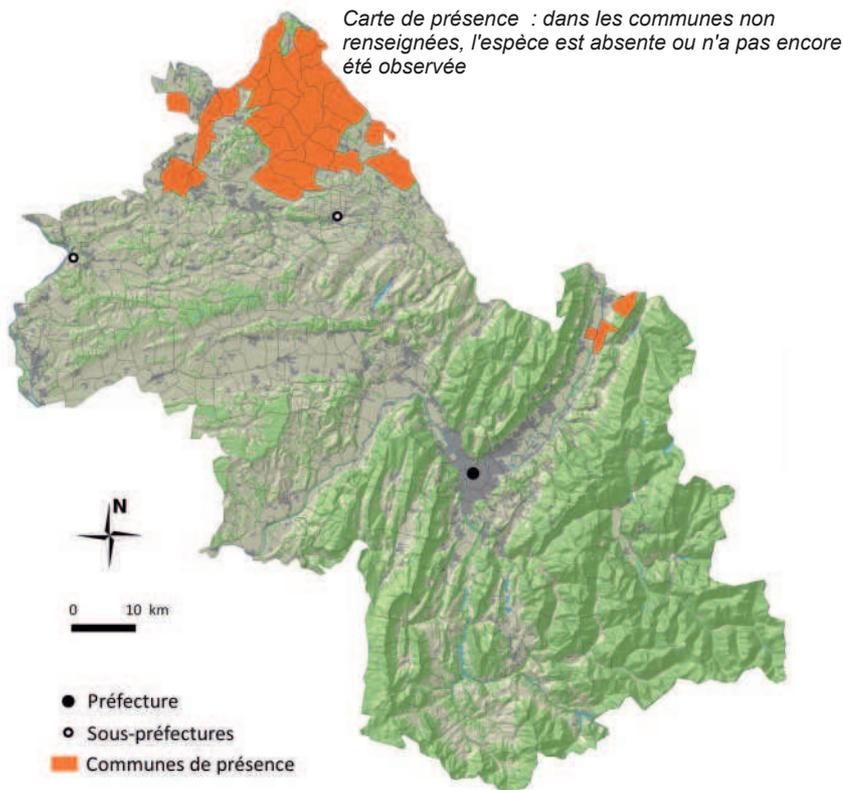
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



©R.Fonters

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

En Isère, les effectifs de rainette verte sont faibles, avec une tendance à la baisse depuis les années 1980. Les principales populations sont situées dans le Nord-Isère. L'espèce est également présente dans le Haut-Grésivaudan mais de façon beaucoup plus éparse et en densité plus faible que dans le nord du département.

Écologie locale

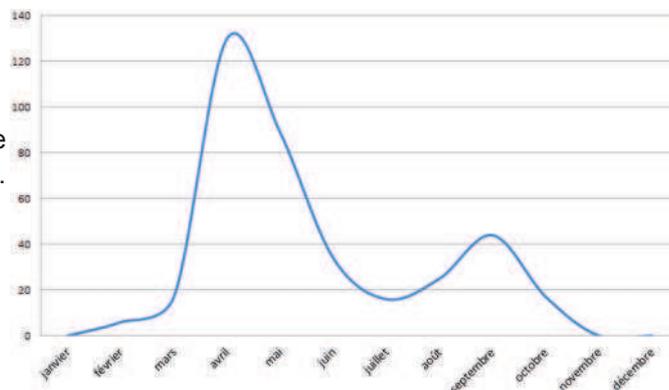
La rainette verte est une grenouille arboricole. Elle recherche les zones de végétation abondante (fourré de saules, phragmitaie, ...) pour s'y percher et se reposer au soleil. Cette faculté à grimper sur de hautes tiges l'aide à attraper sa nourriture, composée principalement d'insectes volants. La reproduction se fait la nuit en milieu aquatique.

Tendance évolutive

La rainette verte est présente dans la majeure partie de l'Europe, mais cette large répartition a tendance à diminuer. C'est le cas notamment en Isère puisqu'elle était autrefois présente dans toute la vallée du Grésivaudan, dans plusieurs secteurs du Pays Voironnais et sur la plaine de Saint-Laurent-du-Pont. L'altération de ses habitats (comblement des mares, assèchement des marais, canalisation des cours d'eau, introduction de poissons, pesticides) serait la principale cause de son déclin.

Phénologie saisonnière

Animal hibernant, la rainette cesse toute activité lors des mois d'hiver. Les individus les plus précoces peuvent sortir de cette hibernation début mars si les conditions sont favorables. Cependant, en Isère, le pic d'observation intervient entre avril et mai. Cette époque correspond à la saison de reproduction qui dure jusqu'en juin. Pendant cette période, les mâles reproducteurs se distinguent grâce à leur chant puissant.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon

Version : Mar-16